TIN	JIV	FR	SITE	D'AN	MIENS

Référence GALAXIE : 4741

Numéro dans le SI local :			
Référence GESUP :	0027		
Discipline :	H0422 - Anglais		
Profil:	Anglais pour non spécialistes (Droit, Science politique)		
Implantation du poste :	0801344B - UNIVERSITE D'AMIENS		
Localisation:	POLE UNIVERSITAIRE CATHEDRALE		
Code postal de la localisation :	80027		
Etat du poste :	Vacant		
Contact administratif : N° de téléphone : Email :	Philippe PENTIER Responsable Service Personnels Enseignan 03.22.82.72.28 03.22.82.58.50 drh-enseignants@u-picardie.fr		
Date d'ouverture des candidatures :	23/10/2025		
Date de fermeture des candidatures :	14/11/2025, 16 heures 00, heure de Paris		
Date de prise de fonction :	01/09/2026		
Profil enseignement : Composante ou UFR : Référence UFR :	MAISON DES LANGUES - UFR DE DROIT ET DE SCIENCE POLITIQUE		

Le profil détaillé se trouve en page 2 et suivantes



FICHE DE POSTE

Enseignants du second degré Campagne d'emplois 2026

IDENTIFICATION DU POSTE

Composante : MDL/UFR DROIT ET SCIENCE POLITIQUE Localisation : Pôle universitaire cathédrale

(PUC), Amiens

Nature: PRCE

Discipline: ANGLAIS

Numéro d'emploi : 0027 (GESUP) Référence VEGA : 4741

ETAT DU POSTE

☑ Vacant Date de la vacance : 01/09/2024

☐ Susceptible d'être vacant Motif de la vacance : Mutation

PROFIL POUR PUBLICATION

Anglais pour non spécialistes (Droit, Science politique)

Filières de formation concernées : Licence-Licence Professionnelle et Master

L'enseignant recruté réalisera intégralement son service d'enseignement auprès des étudiants de l'UFR de Droit et Science Politique, au Pôle Cathédrale, en centre-ville. Il assurera des TD d'anglais dans toutes les filières et à tous niveaux, de la 1ère année de licence à la deuxième année de master. Les enseignements recouvrent de l'anglais général de communication (en Licence) à des contextes plus spécialisés en master, par la vulgarisation de thématiques juridiques en anglais.

Le service d'enseignement à l'UFR Droit et Science Politique correspond à 384 heures (équivalent travaux dirigés sur une année universitaire). Les enseignements seront principalement sous forme de TD mais peuvent inclure, selon les nécessités, des CM. Une expérience de l'enseignement est essentielle.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Enseignement

<u>Filières de formation concernées</u>: anglais à destination des étudiants de Licence 1, 2, 3 (droit privé, droit public, mention science politique), Licence Professionnelle (comme les Métiers du Notariat) et Master 1ère et 2ème année (affaires publiques, droit pénal, droit international, etc.) et à destination des candidats de l'Institut d'Études Judiciaires.

Objectifs pédagogiques et besoin d'encadrement :

Enseignant(e) expérimenté(e) capable d'adapter ses contenus aux différents niveaux des filières concernées.

- Anglais : langue de communication et anglais juridique
- Un intérêt pour les problématiques (juridiques, géopolitiques, droit anglais, monde anglophone,...) liées au secteur du Droit et de la Science Politique est souhaité en plus de solides connaissances généralistes sur la langue-culture enseignée.
- La maîtrise de la perspective actionnelle (descripteurs du CECRL, intégration d'activités numériques, approche par compétences) et de la pédagogie numérique sera appréciée.
- L'objectif de la politique linguistique de l'Université de Picardie Jules Verne est de mener l'ensemble des étudiants vers le niveau B2 (a minima) du Cadre Européen de Référence pour les Langues. Les enseignements dispensés devront recouvrir l'ensemble des activités langagières (compréhension de l'oral et de l'écrit, production orale et écrite).
- Une connaissance des certifications en langue, ou tout au moins une maîtrise des niveaux du Cadre Européen, en vue de l'insertion professionnelle des étudiants (formation et habilitation TOEIC possibles en interne) sera appréciée.
- En qualité de personnel rattaché au service commun de la Maison des Langues, il aura accès aux dispositifs et outils d'enseignement mutualisés (banque de données numériques, test de positionnement, formations internes, attestations de niveaux de langue).
- Participation au plan pédagogique commun de la Maison des Langues.

Besoin d'encadrement et missions diverses :

L'enseignant recruté devra avoir les qualités suivantes :

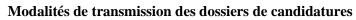
- aptitude à élaborer des séquences pédagogiques d'anglais basées sur l'actualité juridique et politique
- polyvalence et disponibilité
- adaptabilité et sens de l'autonomie
- investissement personnel et sens des responsabilités (tâches pédagogiques et administratives) ; travail en équipe.
- diffusion et participation aux dispositifs pédagogiques de la Maison des Langues pour consolider la politique linguistique du Pôle Cathédrale de l'UPJV.

Mots-clés:

Dynamisme, travail en équipe, usage du numérique

Service statutaire :

- Service statutaire annuel : 384 heures équivalent TD (Décret n°93-461 du 25 mars 1993 relatif aux obligations de service des personnels enseignants du second degré affectés dans les établissements d'enseignement supérieur). La répartition des enseignements peut être amenée à évoluer.



- PROCEDURE DEMATERIALISEE.

- NB : Les modalités de constitution des dossiers de candidature sont prévues par la circulaire ministérielle du 13 juin 2025 (*Bulletin officiel* n° 28 du 10 juillet 2025)
- Les candidat(e)s devront obligatoirement
- saisir leur déclaration de candidature
- et transmettre leur dossier dans le domaine applicatif GALAXIE :
- https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/antares/can/astree/index.jsp
- au plus tard **le 14 novembre 2025** 16 h 00, heure de Paris
- Le dossier de candidature devra comporter les pièces suivantes :
- copie d'une pièce d'identité;
- - Curriculum vitae détaillé relatant l'historique de carrière ;
- Lettre de motivation adressée au chef d'établissement auprès duquel/de laquelle est déposée la candidature ;
- Copie du dernier arrêté d'affectation (pas de copie écran i-prof);
- Copie de l'arrêté de titularisation (à fournir uniquement pour les candidats ayant la qualité de stagiaire en 2024/2025);
- Copie de l'arrêté justifiant du dernier classement dans le corps et le grade d'enseignant du second degré (**pas de copie écran** *i-prof*) ;
- Pour les personnes en position autre que l'activité, une copie de l'arrêté indiquant leur position administrative (détachement, disponibilité, congé, décision de report de nomination, arrêté de congé sans traitement...) (pas de copie écran i-prof);
- le justificatif ROTH (pour les personnes bénéficiant d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé).
- Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter le portail galaxie des personnels du supérieur :
- https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement_PRAG_PRCE.htm



RAPPEL

- En cas de classement par les instances de l'établissement affectataire des emplois à pourvoir, il est rappelé aux candidat(e)s, qu'outre l'acceptation du poste, qu'ils /elles doivent **obligatoirement saisir leurs vœux d'affectation** faute de quoi, leur affectation dans l'enseignement supérieur ne pourra être prononcée.
- La saisie des vœux d'affectation sur l'application GALAXIE -module VEGA doit s'effectuer **du vendredi 9** janvier 2026 au vendredi 16 janvier 2026, 16h 00 (heure de Paris)